

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL	Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 79 Géographie 3.2			
Code	PEGH3B79SH	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Sophie KILESE (sophie.killesse@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be) HELHa Loverval Marc DEPREZ (marc.deprez@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours de géographie du bloc 3 vise à réactiver les concepts et les démarches géographiques mises en place au bloc 1 et 2 et à contextualiser ceux-ci dans des tâches plus complexes. Le cours permettra un approfondissement des concepts utiles à l'analyse de la réalité géographique dans toutes ses dimensions et à la mise en place de dispositifs pédagogiques nécessaires à une pratique professionnelle tant pour des cours d'EDM, de sciences humaines que de géographie dans l'enseignement secondaire.

Il offre des démarches, des analyses, des essais transférables lors de périodes de stage. En s'appuyant sur les programmes d'enseignement du secondaire, il prépare l'étudiant à toutes les dimensions de la profession propre à l'enseignement de la géographie.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.3 Mettre en œuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

- 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- 5.3 Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Compétence 6 **Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions**
- 6.1 Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
- 6.2 Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
- 6.3 Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets significatifs
- 6.4 Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
- 6.5 Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- 6.6 Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant explore et analyse une réalité géographique à travers les outils adéquats afin d'explicitier l'organisation spatiale des milieux à l'échelle mondiale.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant fait les bons choix méthodologiques (démarches, méthodes, supports, ...) pour l'élaboration d'une leçon et justifie ceux-ci.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant crée des activités d'apprentissages pour les élèves du secondaire en adéquation aux programmes d'EDM et/ou de sciences humaines et/ou de géographie.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant utilise des concepts, des notions et des démarches rigoureuses afin d'étudier des objets géographiques et les présente dans un langage correct.

Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant possède les différentes dimensions propres à l'enseignement de la géographie et mobilise celles-ci dans l'analyse de cas, de milieux exemplaires tout en faisant référence à l'évolution actuelle du monde.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEGH3B79SHA Géographie 2 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEGH3B79SHA Géographie 2 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : agrégé de l'enseignement secondaire inférieur orientation sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Géographie 2			
Code	22_PEGH3B79SHA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laure-Anne VAN DEYNZE (laure-anne.van.deynze@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à ce que l'étudiant acquiert des savoirs et compétences utiles à l'enseignement de la géographie, de l'étude du milieu et des sciences humaines dans l'enseignement secondaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Donner les bases théoriques et les méthodes de savoir-faire indispensables pour l'analyse et l'explication de questions spatiales liées aux riches naturels et technologiques; pour porter un regard disciplinaire sur des thèmes en vue d'éclairer des enjeux sociétaux; pour porter un regard disciplinaire sur des thèmes d'actualités et des enjeux sociétaux; pour apprendre à établir les interrelations entre les différentes composantes d'un territoire et l'activité des hommes.

Ces savoirs et savoir-faire sont directement inspirés des programmes d'étude du milieu (1er degré), de géographie (2ème degré) et de formation historique et géographique (2ème et 3ème degrés de l'enseignement technique et professionnel) et à ce titre font l'objet d'approches ponctuelles plus méthodologiques.

Donner les bases théoriques et les méthodes de savoir-faire indispensables pour comprendre et appliquer les programmes de géographie du 2ème degré et de sciences humaines (2ème et 3ème degrés)

AA1 - Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant explore et analyse une réalité géographique à travers les outils adéquats afin d'explicitier l'organisation spatiale des milieux à l'échelle mondiale.

AA2 - Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant fait les bons choix méthodologiques (démarches, méthodes, supports, ...) pour l'élaboration d'une leçon et justifie ceux-ci.

AA3 - Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant crée des activités d'apprentissage pour les élèves du secondaire en adéquation aux programmes d'EDM et/ou de sciences humaines et/ou de géographie.

AA4 - Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant utilise des concepts, des notions et des démarches rigoureuses afin d'étudier des objets géographiques et les présente dans un langage correct.

AA5 - Au terme de cette unité d'apprentissage, l'étudiant possède les différentes dimensions propres à l'enseignement de la géographie et mobilise celles-ci dans l'analyse de cas, de milieux exemplaires tout en faisant référence à l'évolution actuelle du monde.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Etude de thèmes d'actualité en lien avec les enjeux sociétaux.

Le cours s'articule sur les contenus des cours de géographie : dimension disciplinaire (PSCE1221 PSEC2221 et

PSEC3221) et sur les programmes du secondaire cités plus haut.

En plus des apports théoriques, le cours comprend des exercices didactiques et méthodologique visant à la maîtrise des différents savoirs, savoir-faire et compétences présents dans les programmes du secondaire. Ces exercices viseront également la création d'activités d'apprentissage répondant aux exigences de ces programmes.

Le cours visera une utilisation d'ArcGis et de divers Géoportails

Une attention particulière pourra également être portée aux nouveaux contenus et méthodes du nouveau référentiel de FHGES (FWB, 2022).

Démarches d'apprentissage

Mise ou remise en place des différents savoirs au cours d'exposés frontaux basés sur des analyses de documents.

Acquisition de savoir-faire au cours de travaux pratiques ou d'étude de paysages sur le terrain. Mise ou remise en place des différents savoirs au cours d'exposés frontaux basés sur des analyses de documents

Acquisition des compétences listées dans les programmes sur base de situations réelles d'apprentissage.

Dans le cadre de cette unité d'enseignement, un voyage d'étude est programmé par la section.

Celui-ci participe pleinement à la formation des étudiants qui seront amenés à organiser dans le cadre de leur future profession diverses activités hors classes avec leurs élèves, de l'excursion d'un jour au voyage scolaire plus étendu dans le temps. Le voyage permet également de développer les méthodes d'enseignement in situ, tout en découvrant des éléments spécifiques de contenus disciplinaires.

La participation à ce voyage entre dès-lors dans l'évaluation de cette UE selon les modalités précisées par le professeur en fonction de la destination et des activités prévues sur place.

En cas de non-participation à ce voyage pour des raisons exceptionnelles, un travail conséquent sera demandé à l'étudiant afin de lui permettre d'atteindre de manière théorique et livresque les objectifs repris ci-dessus.

Dispositifs d'aide à la réussite

A la demande de l'étudiant, des rencontres de travail peuvent être organisées. Des moments d'interactions et de questionnement en groupe seront également aménagés par le professeur lors des cours.

La réussite passe avant tout par une présence active aux cours et par une prise de notes efficace.

Sources et références

Le Grand Atlas des éditions de Boeck

Le dictionnaire de géographie des éditions Hatier

Programmes d'enseignements (Etude du Milieu, Géographie et Sciences Humaines)

Manuels d'enseignements destinés à l'enseignement secondaire

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus, notes de cours, ressources documentaires, supports TBI, programmes, etc. à compléter par une prise de notes active lors des cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Remise d'un travail écrit d'analyse disciplinaire, didactique et méthodologique d'un cours dispensé dans l'enseignement secondaire. Ce travail consiste en une analyse réflexive portant tant sur le contenu, les méthodes, les outils utilisés et l'intégration d'outils numériques de ce cours. Présentation et défense de ce travail lors de l'examen oral.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation		Exm	100	Exm	100
----------------------	--	-----	-----	-----	-----

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).